

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal



Séance du 6 avril 2011
Convocation du 1er avril 2011
Sous la présidence de M. Jean-Luc RUCH, Maire

Présents : Mmes & MM. les Adjoints

WEBER Jean-Marc – BUREL Christophe - SPIELMANN Florence – WENGER
Bernadette - TROESTLER Vincent

Nombre des
conseillers

élus :
23

Mmes & MM. les Conseillers Municipaux :

FENGER Jean-Pierre – GOEPP Christian - METZ Sylvain - WEICKERT Jean-Luc
SERBONT Christine - GEISTEL Anne – GRIMLER Damien - SCHAEFFER Thomas
GUNTZ Frédéric

Conseillers en
fonction :

23

Absents excusés : M. Mathieu BLEGER a donné pouvoir à M. Sylvain METZ
M. Philippe BUCHMANN a donné pouvoir à M. Christophe BUREL
M. Patrick STOEFFLER a donné pouvoir à M. Jean-Marc WEBER
M. Didier GUILLERMINET a donné pouvoir à Mme Florence SPIELMANN

Conseillers présents
et représentés :
19

Absents : Mme Cathie HUBER – MM. Christophe KURZ – Marc MULLER – Serge
FISCHER

M. le Maire fait observer une minute de silence en mémoire de la défunte Directrice Générale des Services, Mme Martine JOST.

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents et représentés, de rajouter le point suivant à l'ordre du jour :
- Création d'un poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe à temps complet

Mme Christine SERBONT est arrivée au point III.

Mme Anne GEISTEL est arrivée au point V.

M. Frédéric GUNTZ est arrivée au point V.

I **APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 9 FEVRIER 2011** N° 12/11

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés le procès-verbal de la séance du 9 février 2011.

II **DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER** N°13/11

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal la déclaration d'intention d'aliéner relative au projet de vente du bien immobilier sis 7, rue Louise Weiss, d'une superficie de 4,86 ares, cadastré en section 8 n° 179/30 et appartenant à M & Mme Alain NONNENMACHER.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de renoncer à exercer son droit de préemption urbain sur ce projet de vente.

III COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2010

n° 14/10

1) Compte administratif 2010

n° 14a/10

Après avoir présenté au Conseil Municipal le compte administratif de l'exercice 2010, Monsieur le Maire donne, pour l'adoption du Compte Administratif, la présidence de séance à M. Jean-Marc WEBER, Adjoint au Maire, et quitte la séance.

Les résultats du compte administratif de l'exercice 2010 sont les suivants :

FONCTIONNEMENT

- Dépenses	1 681 011,40 €
- Recettes	2 995 992,01 €
Excédent de l'exercice	1 314 980,61 €
Report excédent de l'exercice 2009	872 160,61 €
Excédent de fonctionnement de clôture	1 314 981,22 €

INVESTISSEMENT

- Dépenses	1 553 121,83 €
- Recettes	1 150 410,99 €
Déficit de l'exercice	- 402 710,84 €
Report déficit de l'exercice 2009	- 705 121,27 €
Déficit d'investissement de clôture	- 1 107 837,11 €
Résultat global	207 144,11 €

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés, le compte administratif de l'exercice 2010.

2) Compte de gestion 2010

n° 14b/10

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le compte de gestion 2010 établi par Monsieur le Trésorier de Molsheim.

Il dégage un excédent de fonctionnement de l'exercice identique à celui du compte administratif, soit un montant de 1 314 981,22 € et un déficit d'investissement de l'exercice identique à celui du compte administratif, soit un montant de - 1 107 837,11 €

Il dégage un excédent global de clôture de 207 144,11 €.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés, le compte de gestion de l'exercice 2010.

IV AFFECTATION DU RESULTAT

n° 15/11

Le Conseil Municipal,
après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2010,
statuant sur l'affectation des résultats de l'exercice 2010,
constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

- un excédent de fonctionnement de	1 314 981,22 €
- un déficit d'investissement de	- 1 107 837,11 €

considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement),

décide d'affecter le résultat dans le budget primitif 2010 comme suit :

- au c/ 1068 (RI)	1 314 981,22 €
-------------------	----------------

Pour mémoire

- excédent antérieur 2009 reporté	167 034,34 €
- Résultat de l'exercice :	+ 207 144,11 €

17P

1) Sections de fonctionnement et d'investissement

n° 16a/11

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif de l'exercice 2011, vu au préalable en commissions des finances réunie en date du 16/12/2011 et en commissions réunies en date des 9 et 23 mars 2011.

Les dépenses et les recettes de la section de fonctionnement, votée par chapitre, sont approuvées à l'unanimité des membres présents et représentés, sauf l'article 7351 « taxe sur l'électricité » qui est approuvé par 18 voix « Pour » et 1 voix « Contre » (M. Damien GRIMLER).

Les différents programmes de la section d'investissement, votée par chapitre, sont approuvés à l'unanimité des membres et représentés.

Selon l'état de notification n°1259 COM relatif aux taux d'imposition des taxes directes locales pour 2011, le montant total des produits nécessaires à l'équilibre du budget est de 2 017 672 €, montant reprenant le produit de l'ensemble des taxes directes attendu pour 2011.

Après inscrit le correspondant au c/ 023 D « virement à la section d'investissement » (1 073 000,-€) en section de fonctionnement, le budget primitif de l'exercice 2011 est équilibré.

Il se décompose comme suit :

FONCTIONNEMENT

- dépenses	2 972 305,00 €
- recettes	2 972 305,00 €

dont € de prélèvement pour la section d'investissement.

INVESTISSEMENT

- dépenses nouvelles	2 657 981,22 €
Restes à réaliser 2010	560 000,00 €
Total	3 217 981,22 €
- recettes nouvelles	3 217 981,22 €
Report	/
Total	3 217 981,22 €

2) Fixation des taux d'imposition

n° 16b/11

Après analyse et explications des bases d'imposition prévisionnelles pour 2011, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de ne pas appliquer de hausse des taux d'imposition et de garder les mêmes taux qu'en 2010.

Toutefois, la réforme fiscale a eu pour conséquence de :

- supprimer la part du département dans la taxe habitation et de la reporter dans la part communale ce qui explique le passage du taux de 11,68 % à 19,23 %.
- supprimer la part du département dans la taxe foncière non bâtie et de la reporter dans la part communale ce qui explique le passage du taux de 35,51 % à 37,23 %.
- de créer une nouvelle taxe CFE (contribution financière des entreprises) se substituant à l'ancienne taxe professionnelle.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés de voter les nouveaux taux pour 2011 calculés par les services fiscaux, à savoir :

- taxe d'habitation	19,23 %
- taxe foncière bâtie	9,83 %
- taxe foncière non bâtie	37,23 %
- CFE	16,68 %

VI BUDGET ANNEXE - LOTISSEMENT « LES CHEVREUILS 3 »

n° 17/11

1) Compte administratif 2010

n° 17a/11

Après avoir présenté les résultats du compte administratif de l'exercice 2010 au Conseil Municipal, Monsieur le Maire donne, pour l'adoption du compte administratif du lotissement « Les Chevreuils », la présidence de séance à Monsieur Jean-Marc WEBER, Adjoint au Maire, et quitte la séance.

Les résultats du compte administratif de l'exercice 2010 du lotissement « Les Chevreuils 3 » sont les suivants :

FONCTIONNEMENT

- dépenses	178 988,92 €
- recettes	/
Report de l'exercice 2010	- 1 400 144,13 €
Déficit de fonctionnement de clôture	- 1 579 133,05 €

INVESTISSEMENT

- il n'y a eu aucune dépense ni recette	
Report de l'exercice 2010	- 0,78 €

Résultat global de clôture - 1 579 133,83 €

Après délibération, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés, le compte administratif 2010 du lotissement « Les Chevreuils 3 ».

2) Compte de gestion 2010

n° 17b/11

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le compte de gestion 2010, établi par Madame le Trésorier de Molsheim, qui est identique au compte administratif ; à savoir :

178 988,92 € en dépenses de fonctionnement (dont 1400 144,91 € de report de l'exercice 2009)
soit un déficit de clôture de l'exercice 2010 de 1 579 133,83 €.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, le compte de gestion 2010 du lotissement « Les Chevreuils 3 ».

3) Affectation du résultat

n° 17c/11

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des résultats du compte administratif 2010, décide d'affecter le résultat dégagé dans le budget primitif 2011 comme suit :

au c/ 002 en dépenses de fonctionnement - 1 579 133,83 €

4) Budget primitif 2011

n° 17d/11

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le projet de budget primitif annexe du lotissement « Les Chevreuils 3 » pour l'exercice 2011.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, le budget primitif 2011 du lotissement « Les Chevreuils 3 » qui se décompose comme suit :

FONCTIONNEMENT

Dépenses	2 740 000,00 €
Recettes	2 740 000,00 €

VII POSTE DE DELEGUE AU SICTOM DE MOLSHEIM- MUTZIG

N°18/11

Monsieur Frédéric GUNTZ, ayant démissionné du poste de délégué au SICTOM de Molsheim Mutzig, Monsieur le Maire lance un appel à candidature.

Monsieur Sylvain METZ propose sa candidature au poste de délégué au SICTOM.

Le Conseil Municipal prend acte de la démission de M. Frédéric GUNTZ.

18 P - 1 A (M. Frédéric GUNTZ)

Après avoir procédé au vote secret, M. Sylvain METZ est désigné comme délégué au SICTOM à 18 voix « Pour ».

VIII ACHAT DE MATERIEL POUR LES SERVICES TECHNIQUES

N° 19/11

Monsieur Christophe Burel, Adjoint au maire, suite à la Commission du Patrimoine et des Equipements Publics du 7 mars 2011, propose d'acquérir une nouvelle tondeuse pour les services techniques et de faire une reprise de l'ancienne, et soumet plusieurs devis.

Après délibération, le Conseil Municipal retient l'offre de l'entreprise Agrimat pour l'acquisition d'une tondeuse avec plateau Mulching pour un montant TT C de 31 813,60 €.

19P

IX CONVENTION AVEC LE SDIS

N°20/11

Le SDIS sollicite la mise à disposition de 2 sites situés 19 rue de Liberté et 56 rue général de Gaulle pour des exercices et de manœuvres au profit des sapeurs pompiers du Bas-Rhin.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise le maire à signer les conventions pour la mise à disposition des 2 sites à condition de modifier l'article 6 afin de pouvoir dénoncer les conventions à tout moment avec 1 mois de préavis.

19 P

X DEMANDES DE SUBVENTION

N° 21/11

1) Frais de transport

N° 21a/11

Madame Florence SPIELMANN, Adjointe au Maire, soumet au Conseil Municipal la demande de prise en charge de transport émanant de l'Ecole Maternelle Tomi Ungerer pour la sortie prévue à au Jardin des Callunes dans les Vosges le 9 mai 2011.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de prendre en charge ces frais de transport qui seront effectués par les Autocars Fuchslock pour un montant TTC de 225,00 €.

19 P

2) Frais de fonctionnement et de chauffage

N° 21b/11

Monsieur Christophe BUREL, Adjoint au Maire, soumet au Conseil Municipal la demande participation annuelle aux frais de fonctionnement et de chauffage de l'église Saint-Louis émanant du Conseil de Fabrique.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de participer à ces frais à hauteur de 2 500 €.

17 P – 2 A (MM Thomas KELHETTER – Frédéric GUNTZ)

3) Frais de fonctionnement établissements scolaires

N°21c/11

Madame Florence SPIELMANN soumet au Conseil Municipal une demande de subvention de la Maison Familiale Rurale « Saint-Dié des Vosges » dans le cadre de la participation au fonctionnement des établissements qui scolarisent des jeunes domiciliés sur notre commune sur l'année scolaire 2010-2011.

En l'espèce, une jeune fille de Duttlenheim est scolarisée dans cet établissement et à ce titre la maison familiale sollicite une participation de 50 €.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de verser une subvention de 50 €.

19P

4) Installations panneaux solaires

N°21d/11

Monsieur Jean-Marc WEBER, Adjoint au Maire, soumet au Conseil Municipal la demande de subvention pour l'installation de panneaux solaires émanant de M. Thomas KELHETTER.

Après délibération, compte tenu que l'intéressé a obtenu l'accord en décembre 2010 pour la réalisation de ces travaux, le Conseil Municipal décide d'accorder à M. Thomas KELHETTER une subvention de 150,00 €.

19P

XI QUESTION DE PERSONNEL

N° 22/11

1) Jobs été 2011

22a/11

Monsieur le Maire propose de créer 6 postes d'emploi saisonniers, 3 postes étant destinés pour les centres d'été et les 3 autres postes pour les services techniques.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de créer 6 postes d'emplois saisonniers pour les jobs d'été 2011.

19P

2) Recrutement d'un agent aux services techniques

N° 22b/11

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de mutation de M. Ludovic EYQUARD à compter du 1^{er} mai 2011.

Compte de tenu de la saison printanière des plantations et de l'absence d'un agent dans les espaces verts, Monsieur le Maire propose de recourir à une agence intérimaire pour le recrutement d'un agent pour les espaces verts avec un permis poids-lourd.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise le Maire à conclure un contrat de prestations avec une agence de travail intérimaire.

19 P

3) Renouvellement de contrat

N°22c/11

Mme Vanessa GOETTLE ayant pris un congé parental, Mme Florence SPIELMA NN propose de reconduire le contrat de Mme Chantal KNEY, adjoint d'animation, au centre du périscolaire de l'école maternelle, jusqu'au 15 juillet 2011 inclus.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise le Maire à renouveler le contrat de Mme Chantal KNEY.

19P

4) Création d'un poste d'adjoint animation

N°22d/11

Le centre de loisirs des vacances de février 2011 ayant enregistré un nombre important de fréquentation, la commune a fait appel aux services de Mlle Mélanie WEISSKOPF pour intervenir une semaine.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de valider la création de ce poste d'adjoint d'animation pour la période du 28/02/2011 au 05/03/2011.

19P

5) Création d'un poste aux services administratifs

N°22e/11

Compte tenu des changements intervenus courant mars 2011 dans les services administratifs, à savoir que Mme Véronique BASARAN a repris les fonctions de Mme Martine JOST, ancienne DGS, Monsieur le Maire sollicite l'accord du Conseil Municipal pour créer un poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe à temps complet pour une durée d'une année pour reprendre les fonctions de Mme Véronique BASARAN.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise le Maire à créer un poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe à temps complet.

19P

XIII DIVERS & INFORMATIONS

- Les amis du Burkina Faso remercie la Municipalité pour la mise à disposition de la salle socioculturelle pour la « soirée harengs » du 26 mars 2011 qui leur a permis de récolter suffisamment de fonds pour la construction d'un château d'eau à Koupelé.
- Le FCD remercie la Municipalité pour l'obtention des filets de football.
- Mme Patricia Schroetter, a intenté une action en justice contre la Commune de Duttlenheim ; Monsieur le Maire a confié cette affaire à Maître Amiet pour défendre les intérêts de la commune.
- Le rapport de l'Agence Régionale de Santé sur la qualité de l'eau en date du 15 février 2011 est disponible en mairie.
- Monsieur Jean-Daniel SCHELL, mandaté par la commune pour le dossier de préparation du DICRIM et du PCS, viendra présenter les résultats de ses travaux lors de la prochaine réunion des commissions réunies le 20 avril 2011.
- La lettre Hamster Info 2011 et l'échéancier prévisionnel des prospections sont disponibles en mairie.
- La SARL CHEMICAL RELATION, anciennement société LABO-LINE, a cessé toute activité suite à une liquidation judiciaire.
- La section culinaire Chuchi de Duttlenheim organise une matinée dégustation le dimanche 15 mai 2011 sur le thème de « Spécialités culinaires de l'Afrique Equatoriale »
- L'opération 'Bouge ta planète' a lieu au collège le samedi 9 avril 2011
- L'exposition d'art 67 a se déroulera les 28 et 29 mai 2011 avec le vernissage le samedi à 18h. Une petite restauration sera assurée par l'Association des amis du Burkina Faso
- Le 6 avril 2011, le secteur jeunes et plus particulièrement le groupe des « Escargots contre attaquent » a mené une opération de plantations de 13 arbres au lieu-dit « Schlangewaldele ».
- Monsieur Jean-Marc Weber fait le point sur l'état d'avancement des travaux des rues Denis Papin et Gutenberg
- Les travaux de viabilisation du lotissement « Les Chevreuils 3 » seront achevés pour le 24 avril 2011
- Des travaux d'enrobés et de soubassement sont à prévoir dans la rue de Lattre de Tassigny à partir de l'ancienne école de filles jusqu'à la rue de la Poste
- Monsieur Christian GOEPP, délégué au Syndicat d'adduction d'eau, a participé à la Commission de Coopération Nord-Sud du SDEA ; le soutien financier du SDEA a permis la création du 1^{er} syndicat d'eau le 20 février 2011 dans une commune du Cameroun.

- Samedi 9 avril 2011 aura lieu à Schirmeck une remise de prix par le Conseil Général à la Commune de Duttlenheim pour le fleurissement du Rond-Point au Crédit Mutuel.
- La prochaine réunion des Commissions réunies aura lieu le mercredi 20 avril 2011 à 20h : présentation du plan DICRIM et PCS par le cabinet SCHELL et présentation du nouveau site internet.
- Le prochain Conseil Municipal aura lieu le jeudi 5 mai 2011.

La séance est close à 23h40.